

Aux
membres ordinaires de l'UTP

Berne, le 25 février 2010
tél. 031 359 23 42, urs.strebel@voev.ch

Consultation pour le nouvel examen professionnel Spécialiste en transports public avec brevet fédéral

Mesdames, Messieurs,

En 2007 débutaient les travaux pour la création d'un nouvel examen professionnel avec le titre «Spécialiste en transports publics». Le comité de l'UTP a mis en place un comité de pilotage (POL) en été 2008 en lui donnant le mandat de diriger le projet.

Les objectifs suivants ont été formulés pour le projet:

- Reconnaissance d'un examen professionnel «Spécialiste en transports publics» avec un potentiel d'approfondissement planification/dispatching; conduite/vente.
- Le projet global «Spécialiste en transports publics» poursuit les objectifs généraux suivants:
 - Promotion de la relève de spécialistes pour les transports
 - Reconnaissance de connaissances acquises et qualifications
 - Assurer et développer le savoir spécifique TP
 - Augmenter l'attractivité de la branche des TP comme employeur
 - Intégration renforcée de femmes

Au cours de travaux intensifs avec la prise en compte de nombreux professionnels d'entreprises, de spécialistes externes et avec le soutien financier de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), et sur la base d'une large analyse professionnelle le règlement relatif à l'examen et l'aide mémoire s'y rapportant ont été élaborés.

L'UTP et le comité de pilotage soumettent à la consultation le règlement relatif à l'examen et l'aide mémoire s'y rapportant avec les descriptions des modules aux entreprises membres. Avec cette consultation interne de l'UTP, nous aimerions recevoir des renseignements de la branche ainsi que des indications sur le potentiel possible de participants au cours de préparation et à l'examen

professionnel. Des compléments importants ou des modifications peuvent ainsi encore être intégrés avant le dépôt de la requête à l'OFFT.

Quels sont les documents à votre disposition?

Annexe 1: Règlement relatif à l'examen UTP (consultation)

Annexe 2: Aide mémoire relatif au règlement relatif à l'examen (consultation)

Annexe 3: Factsheet pour le cours préparatoire spécialiste TP

Annexe 4: Questionnaire relatif au règlement à l'examen + aide-mémoire, cours de préparation

Vous trouvez ces documents ainsi que des informations complémentaires sur notre site Internet:

http://www.voev.ch/Berufspruefung_Fachmann_frau_oV_f.html

Les points les plus importants de l'examen professionnel spécialiste TP

Il s'agit d'une formation modulaire avec un examen final. La formation est répartie en modules et chaque module se termine par un examen. Les conclusions des modules constituent les critères d'admission à l'examen final.

Sur la base des résultats obtenus, l'équipe de projet et le comité de pilotage décident d'aligner l'examen professionnel sur l'option généraliste. Malgré l'étendue du champ professionnel – de la planification, disposition par la conduite de groupes de personnel importants jusqu'au marketing et la vente - une spécialisation précoce n'est pas souhaitée. Ainsi il est possible de donner plus de poids au savoir intégré du système global des TP. Par cela, l'examen devient plus exigeant, mais il dispense un savoir complet du système TP qui est nécessaire pour de futurs spécialistes dans les transports publics.

L'examen professionnel s'adresse à des collaborateurs qui ont terminé un apprentissage professionnel et qui désirent poursuivre une formation spécialisée dans le système des TP.

login formation professionnelle élaborera un cours de préparation à l'examen. L'examen peut être effectué dans les trois langues nationales.

Suite des opérations.

Mi mars 2010	Enquête consultation – retour
	Fin mars 2010 Révision des bases de l'examen sur la base de la consultation
Avril 2010	Requête auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT
Env. juin 2010	Reconnaissance de l'examen par l'OFFT
Mars 2011	Début du premier cours de préparation par login formation professionnelle
Juin 2012	Premier examen professionnel spécialiste TP

Pour des renseignements supplémentaires les personnes suivantes se tiennent volontiers à disposition:

Thomas Aebischer, supp. Responsable HR, CFF SA et Chef POL, tél. 051 220 35 34 – mail: thomas.ta.aebischer@sbb.ch

Christof Spöring, Directeur administratif login, membre POL, tél. 051 229 56 80 – mail: christof.spoering@login.org

Urs Strebel, formation professionnelle UTP, Membre POL tél. 031 359 23 42 – mail: urs.strebel@voev.ch

Merci d'avance de ne nous renvoyer le questionnaire rempli jusqu'au 19 mars 2010. Vous nous confirmez par cela si le nouvel examen professionnel correspond aux besoins de la branche et vous nous fournissez de précieuses contributions pour l'organisation du cours préparatoire à l'examen professionnel.

Nous remercions cordialement tous les participants au projet. Leur savoir et leurs expériences ainsi que leurs contributions nous ont permis d'élaborer l'examen professionnel de spécialiste TP répondant aux besoins futurs de la branche.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.



Peter Vollmer
Directeur UTP



Thomas Aebischer
Supp. Chef du personnel CFF, responsable
POL

Annexes

Annexe 1: Règlement relatif à l'examen UTP (consultation)

Annexe 2: Aide mémoire relatif au règlement relatif à l'examen (consultation)

Annexe 3: Factsheet pour le cours préparatoire spécialiste TP

Annexe 4: Questionnaire relatif au règlement à l'examen + aide-mémoire, cours de préparation

Vous trouvez les versions électroniques à l'adresse

http://www.voev.ch/Berufspruefung_Fachmann_frau_oV_f.html